





# PARTENAIRE MAJEUR DU MONDE RURAL



DOSSIER DE PRESSE

Contact presse:
Perrine Boiton - 01 42 76 49 61 - presse@paris.fr

# **SOMMAIRE**

- P.5 Paris renforce les liens entre urbains et ruraux
  - Projet Solidarité Paris-Campagne
  - Paris mobilise ses aires de captage en eau
  - La production de compost et de biogaz
- P.7 Donner à tous l'accès à une alimentation de qualité
  - Le plan alimentation durable
  - Développer des marchés couverts et découverts Parisiens
  - Créer une logistique durable des circuits courts
- P.10 Paris, terre d'agriculture urbaine
  - Les Parisculteurs
  - Les autres programmes parisiens d'agriculture urbaine
  - Le développement des fermes urbaines

A l'occasion du Salon International de l'Agriculture 2018, la Ville de Paris réaffirme son engagement pour une agriculture locale et pour la transformation à courte distance de produits franciliens, afin de contribuer à ce que les producteurs français vivent de leurmétier et perçoivent des revenus stables. Il s'agit aussi de garantir l'accès à une nourriture et des produits de qualité pour tous les citoyens et de réduire ainsi les inégalités sociales et de santé.

Paris est historiquement devenue vitrine de la gastronomie et de la qualité des produits français, contribuant ainsi à la renommée mondiale de notre capitale. Cette situation lui donne de nombreux atouts pour construire une stratégie d'alimentation durable et une agriculture urbaine innovantes.

A l'initiative d'Anne Hidalgo et de son équipe, la Ville de Paris a ainsi développé un ensemble de politiques cohérentes pour participer au développement d'un système alimentaire durable, inclusif, résilient, sûr et diversifié, que ce soit par le programme des Parisculteurs, par le plan Alimentation durable, par le soutien à l'économie solidaire et au commerce de proximité, par le développement d'une logistique durable, ou encore la production de compost et de biogaz.

Pour la Ville de Paris, intégrer la question agricole et alimentaire au sein de ses politiques, c'est raviver son lien avec l'Histoire et préparer l'avenir : la Métropole sera durable et résiliente si le système agricole et alimentaire francilien est protégé et même renforcé.

#### PARIS RENFORCE LES LIENS ENTRE URBAINS ET RURAUX

La Ville de Paris a pour objectif de développer l'agriculture urbaine en partenariat avec les agriculteurs de petite et grande couronne pour partager les savoir-faire, offrir un débouché économique aux producteurs de pleine terre, et aider les projets d'agriculture urbaine à trouver un équilibre économique.

Pour favoriser ces interactions et l'installation de jeunes agriculteurs et de consolidation du modèle économique de l'agriculture urbaine, un travail pour un partenariat avec la Chambre interdépartementale d'agriculture d'Ilede-France a été engagé en 2017. Le même dialogue est engagé avec les acteurs du Pôle Abiosol (Champs des possibles, GAB Ile-de-France...) et l'AFAUP, Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle, créée en novembre 2016, et qui montre le dynamisme du secteur.

Projet Solidarité Paris-Campagne

La deuxième édition de l'appel à projets « Solidarité Paris-Campagne » a été lancée au début de l'année 2018. Avec ce projet, la Ville de Paris souhaite renforcer les liens entre la capitale et les territoires qui l'entourent. 7 projets porteurs d'innovation sociale vont prochainement voir le jour.

# **Projet Solidarité Paris-Campagne**

La deuxième édition de l'appel à projets « Solidarité Paris-Campagne » a été lancée en février 2018. Avec ce projet, La Ville de Paris a souhaité poursuivre son soutien aux structures, notamment de l'ESS, qui souhaitent développer des actions concourant à établir une solidarité entre Paris et les territoires ruraux à proximité. L'objectif de l'Appel à Projet est également de contribuer à l'équité des territoires, dans une démarche d'innovation sociale et de préservation des terres agricoles.

Le premier appel à projets « Solidarité Paris-Campagne » a ainsi été lancé en 2017. Il a permis d'attribuer un total de 130.000 euros de subvention à sept structures, pour des projets portant sur la facilitation de l'accès à la terre, la sensibilisation à l'agro écologie, ou encore la vente directe de produits issus de producteurs locaux.

# Paris mobilise ses aires de captage en eau

L'eau qui arrive aux robinets et aux fontaines publiques des Parisiens provient d'une part de ressources souterraines situées dans des aires agricoles dans quatre régions, d'autre part de la Seine et de la Marne.

Afin de préserver ces ressources, l'entreprise publique Eau de Paris prévoit notamment la prévention et la réduction des pollutions de l'eau liées aux pesticides, par l'acquisition de terres agricoles pour les dédier à l'agriculture biologique et par l'accompagnement des agriculteurs afin de faire évoluer les pratiques.

En 2016, Eau de Paris s'est fixé de nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2020 pour protéger la ressource en eau : développer les surfaces agricoles biologiques pour atteindre 3.500 hectares, soit +67% ; augmenter le nombre de cultures durables pour atteindre 10.500 hectares, soit +60% ; acquérir 200 hectares de terre agricoles supplémentaires, soit +50%.

# La production de compost et de biogaz

Le projet de produire du compost ou du biogaz à partir des déchets alimentaires des Parisiens illustre la volonté de la Ville de Paris de développer davantage les ressources positives entre territoires urbains et ruraux.

La stratégie parisienne « Zéro déchet » et la valorisation des biodéchets triés à la source permettent d'envisager la production de compost à l'échelle de l'agriculture francilienne. Les déchets alimentaires produits en ville peuvent en effet devenir une véritable source de richesses pour les campagnes et l'agriculture.

Le **plan compost 2016-2020** est un pilier de la stratégie « Zéro déchet », et permet localement une revalorisation des biodéchets avec retour à la terre. A Paris, 486 sites de compostage domestique répartis entre 263 co-propriétés, 188 structures éducatives et 35 sites institutionnels ont déjà lancé cette dynamique. Le Plan prévoit de passer à 900 sites d'ici 2020.

Pour la production de biogaz, Paris soutient le projet multi-partenarial de création d'une usine de méthanisation avec retour à la terre, porté notamment par GrDF et la Chambre d'agriculture à Gennevilliers. En effet, le développement de nouveaux sites de traitement est central dans la structuration de la filière de valorisation des biodéchets.

La Ville de Paris veillera à ce que la qualité du digestat issu de la méthanisation permette de l'utiliser comme fertilisant pour les sols et que les agriculteurs soient associés au développement de ces projets notamment par la construction d'unités de méthanisation à la ferme.

# DONNER À TOUS L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ

L'accès de tous les Parisiens à une alimentation saine et de qualité est au cœur de l'action de la Ville de Paris.



© Mairie de Paris - Sophie Robichon

# Le plan alimentation durable

La Ville de Paris est le premier acheteur public de produits biologiques en France. Pour améliorer la qualité de l'alimentation et réduire l'impact environnemental des 30 millions de repas servis chaque année dans les 1.200 restaurants collectifs municipaux (crèches, cantines scolaires, maisons de retraites restaurants des agents de la ville), le **Plan alimentation durable**, adopté au Conseil de Paris le 1er juillet 2015, prévoit d'augmenter à 50% la part de l'alimentation durable dans la restauration collective municipale, en 5 ans. En 2017, c'est plus de 38% d'alimentation durable (biologique, label rouge et pèche durable) qui est servie dans les restaurants collectifs de la Ville de Paris.

À cet objectif s'ajoute les engagements pris par le Conseil de Paris :

- 0 OGM:
- 100% œufs de poules élevées en plein air ;
- 0 poisson d'espèces pêchées en eaux profondes ;
- 0 huile de palme ;
- diminuer de 20% de la part carnée des repas.

Le plan alimentation durable prévoit également d'aider les filières agricoles de proximité à se structurer notamment via l'adhésion de la Ville à la « SCIC Coop bio Ile-de-France » qui déploie des ateliers de transformation bio de produits locaux.

Dans ses grands plans d'actions, la Ville de Paris agit pour l'accès de tous à une alimentation durable respectueuse de l'environnement. Dès 2007, Paris s'est fixé, dans son Plan climat, des objectifs de réduction de l'impact carbone du secteur de l'alimentation qui représente près de 18% du bilan des émissions globales de gaz à effet de serre de la capitale. En 2017, le volet alimentation du nouveau Plan Climat Air Énergie, dont l'objectif est d'atteindre la neutralité carbone en 2050, vise à soutenir une alimentation durable et de qualité et à diminuer de 40% le bilan de gaz à effet de serre de l'alimentation parisienne.



© Mairie de Paris - Marc Verhille

# - Développer des marchés couverts et découverts Parisiens

L'offre alimentaire parisienne s'appuie fortement sur les 71 marchés alimentaires découverts et les 11 marchés alimentaires couverts. Afin de valoriser l'offre de produits frais, bio et locaux, la Ville de Paris donne une priorité à l'abonnement aux producteurs locaux et aux commerçants de produits bio.

Il est également prévu d'installer des producteurs locaux sur les marchés (un par arrondissement). Trois nouveaux marchés biologiques s'ajouteront par ailleurs bientôt aux trois existants : marché Raspail (6e), marché Batignolles (17e) et marché Brancusi (14e).

# Créer une logistique durable des circuits courts

La chaîne logistique est un enjeu majeur pour maintenir le commerce alimentaire de proximité et développer les circuits courts.

**L'Hotel logistique de Chapelle international**, construit par SOGARIS, dans le 18e arrondissement, est dédié principalement à l'approvisionnement des commerces indépendants. La livraison est assurée par navette ferroviaire et par camion au gaz naturel.

La Ville de Paris travaille aussi avec des partenaires historiques comme RUNGIS pour promouvoir et structurer les filières des circuits courts, avec l'ouverture en 2015 du Pavillon des producteurs locaux.

Les innovations numériques développées par des start-ups soutenues par Paris&Co contribuent aussi à développer les plateformes de logistique durable et in fine à réduire les coûts logistiques des circuits courts, entre producteurs des zones rurales et périurbaines et commerces parisiens.

La Ville de Paris soutient le développement d'une nouvelle économie collaborative et coopérative de l'alimentation, afin de promouvoir les produits de l'agriculture francilienne à un prix accessible.

Participent de ce mouvement les **AMAP**, « **La Ruche qui dit oui** », **CIP20** (restaurant-traiteur interculturel), **Farinez-vous** (formation des personnes en insertion ou reconversion aux métiers du pain), « **Kelbongoo** » ou encore les supermarchés coopératifs, et en particulier « **La Louve** », qui a été étroitement accompagnée et soutenue par la Ville de Paris et a ouvert ses portes fin 2016 dans le 18e arrondissement.



© Mairie de Paris - Sophie Robichon



© Mairie de Paris - Marc Verhille



© Mairie de Paris - Sophie Robichon

# PARIS TERRE DE L'AGRICULTURE URBAINE

La Ville de Paris a placé au cœur de son ambition la végétalisation de la ville et le développement de l'agriculture urbaine. Ainsi, d'ici 2020, Paris comptera pas moins de 100 hectares de murs et de toitures végétalisés, dont une trentaine d'hectares dédiés à l'agriculture urbaine.

#### Les Pariculteurs :

#### « Parisculteurs » saison 1 et 2

Après le succès de la saison 1, la Ville de Paris a lancé en septembre dernier la saison 2 des « **Parisculteurs** », un appel à projets inédit à l'attention des agriculteurs, jardiniers, paysagistes, entrepreneurs, startupeurs, acteurs de l'ESS, concepteurs, architectes, pour végétaliser et cultiver les toits de la capitale.

Les sites exceptionnels proposés à l'imaginaire des agriculteurs urbains permettront de rendre Paris plus végétale, de créer des ilots de fraicheur urbains, et de valoriser les productions locales et les circuits courts.

Pour cette nouvelle édition, la surface de production est presque doublée avec une **dizaine d'hectares** proposés sur **43 sites**. Ils témoignent d'une mobilisation sans précédent des secteurs publics et privés avec 15 sites proposés par la Ville de Paris et 28 sites par des partenaires, grandes entreprises, acteurs de l'immobilier, bailleurs, hôpitaux, musées, universités, copropriétés, mais aussi dans deux villes de la Métropole : **Pantin et Saint-Denis**. Ainsi, l'un des objectifs de cette nouvelle saison est de développer les échanges urbains-ruraux en associant les agriculteurs d'Ile-de-France au projet.

#### Houblon saison 1 -

Dans la continuité de son soutien à la filière brassicole, Paris souhaite développer la culture du houblon dans la capitale avec ce nouvel appel à projets. Suite logique de son partenariat avec les Brasseurs de France qui avait permis le brassage au Chai de Bercy de houblon et d'orge cultivé dans le bois de Vincennes, tout au long du mois de novembre, **1 km de houblon** sera planté sur **10 sites de la capitale**, dans l'espace public et à l'intérieur d'équipements municipaux, afin de végétaliser la ville, valoriser les circuits courts et accompagner l'émergence de brasseries parisiennes.

Le houblon sera planté dès le printemps 2018 pour obtenir une première récolte au mois de septembre. Paris continue ainsi d'innover en installant de nouveaux agriculteurs urbains qui pourront approvisionner les nombreuses brasseries professionnelles ou amateurs parisiennes



© Mairie de Paris

Chapelle Internation	iona
----------------------	------

L'appel à projets dédié à la culture du toit-terrasse de l'hôtel logistique de Chapelle International est le plus grand projet d'agriculture urbaine jamais réalisé dans la capitale. Plus de 7000m² de toiture vont ainsi être cultivés dans le quartier Nord-Est de Paris.

Ainsi, à compter du printemps 2019, les premières salades, aromatiques, légumes et fleurs comestibles investiront cette toiture parisienne pensée comme un écosystème urbain et vivant. Pour ce projet, porté par Sarah Msika et Sidney Delourme, Fondateurs de Cultivate qui s'allie à Franprix, premier acteur de la distribution de proximité à Paris, pour proposer aux parisiens des produits locaux, ultra-frais et de qualité. Une gamme de salades et d'aromates, comprenant notamment quelques variétés anciennes et rares, sera ainsi collectée quotidiennement et livrée en magasin par véhicules électriques. Les cultures se feront dans une serre de près de 1 200 m2 et un espace de pleine terre en permaculture. Des espaces de restauration (cantine végétale, café, épicerie, etc.) et d'animation complèteront l'aménagement de l'exploitation. Ainsi ce seront près de 50 tonnes de productions agricoles qui seront produites et consommées dans Paris. Le projet prévoit de créer une dizaine d'emplois dès l'année prochaine.

# - Les autres programmes parisiens d'agriculture urbaine

#### « Cultiver dans les écoles » -



© Mairie de Paris - Sophie Robichon

Le Budget Participatif Parisien participe au développement de l'agriculture urbaine. Ainsi « Cultiver dans les écoles », voté en 2014, a permis l'installation de vergers et potagers dans les écoles.

Des arbres fruitiers et des vergers ont été plantés, que ce soit dans les parcs et jardins, sur l'espace public, ou dans les casernes de la Garde républicaine, grâce à une convention de partenariat signée par la Ville de Paris avec cette dernière.

#### « Cultiver en ville » -



© Mairie de Paris - Marc Verhille

L'intérêt des Parisiennes et Parisiens pour les jardins partagés s'est confirmé lavec le vote du Budget Participatif 2015 avec le vote du projet « **Cultiver en ville** ». Il permet de financer de nombreux projets de végétalisation et d'agriculture urbaine.

Une dizaine de jardins partagés sont créés en moyenne chaque année. Au total, **123 jardins partagés** sont aujourd'hui animés par des associations. Ils contribuent au renforcement du lien social entre les habitants autour de projets collectifs.

#### « Végétalisons Paris » -



© Mairie de Paris - Antoine Polez

Pour accompagner les dynamiques citoyennes, la Ville de Paris a lancé en 2016 le programme « **Végétalisons Paris** » : des ventes inédites de plantes et d'arbustes issus des surplus de la pépinière municipale. Cette initiative originale donne l'occasion aux Parisiennes et Parisiens de participer à l'accroissement du fleurissement et de la végétalisation de la capitale. Ce programme complète notamment le permis de végétaliser qui permet aux Parisiens de s'approprier facilement l'espace public afin d'y planter les végétaux de leurs choix ou des graines et des bulbes offertes par la Ville de Paris chaque année.

# « Moisson à Paris »



Chaque été depuis 2016, la moisson parisienne s'organise au Bois de Vincennes. La culture céréalière récoltée a notamment servi à alimenter les chevaux de trait du Bois de Vincennes, les animaux de la Ferme de Paris et les oiseaux sauvages. En 2017, a aussi été récolté l'orge utilisée pour la bière de Paris, en partenariat avec les Brasseurs de France. Ces récoltent s'inscrivent dans la dynamique de soutien à l'agriculture urbaine et de promotion des circuits courts impulsée par la Ville de Paris.



© Mairie de Paris - Henri Garat

Paris compte près de 1000 ruches, dont 143 ruches implantées sur des équipements municipaux, gérées par des associations, des professionnels ou des particuliers apiculteurs.

Dans le cadre du renforcement de la nature en ville, la Ville de Paris a lancé en mars 2016 le plan « **Ruches et Pollinisateurs** », une série de mesures qui a pour objectif d'installer de nouveaux ruchers dans la capitale, de développer un environnement favorable à ces insectes, de faciliter la vente de miel et de mieux informer les Parisiens.

C'est dans ce cadre que la Ville de Paris a déposé le visuel « **Miel de Paris** » auprès de l'Institut national de la Propriété industrielle pour faciliter la vente de miel et de produits dérivés. Cet engagement a été reconnu à travers le label « 3 abeilles APIcité » décerné par l'UNAF. La Ville de Paris lance également un appel à projets pour l'implantation de nouvelles ruches sur 17 sites municipaux.

# La permaculture -



© Mairie de Paris - Emilie Chaix

La permaculture est une approche innovante, éthique et scientifique, visant à concevoir et organiser des écosystèmes soutenables et résilients. Elle intègre la préservation des ressources naturelles, la prise en compte de l'humain, le développement du lien social et le partage des ressources.

La Ville de Paris a créé sur le site de la Ferme de Paris une école de la permaculture proposant une offre de formations portée par l'école Du Breuil afin de présenter et diffuser cette technique à tous les Parisiens qui le souhaitent.

Un appel à projets lancé par la Ville de Paris au printemps dernier met à disposition une parcelle de 3500m² dans la Ferme de Paris en vue d'y développer une activité de permaculture ou de maraîchage bio productif sur celle-ci.

# Les trophées de l'Agriculture Urbaine \_\_\_\_\_

Afin de valoriser les projets et les réalisations d'agriculture urbaine dans la capitale, la Ville de Paris a lancé en 2017 les **Trophées de l'Agriculture urbaine**. Ils récompensent les agriculteurs urbains et montrent la diversité des techniques et des projets agricoles parisiens. En 2017, 6 projets ont été lauréats dans les catégories: alimentaire, réplicable, innovant, participative, biodiversité et coup de cœur du jury. 2018 verra notamment la création d'une nouvelle catégorie « Contribution aux échanges urbaines ruraux ».

#### Les 48 heures de l'Agriculture Urbaine -

En partenariat avec la Société d'Agriculture Urbaine Généreuse et Engagée (la SAUGE), cet événement annuel « **les 48 heures de l'agriculture urbaine** » met à l'honneur la pratique de l'agriculture urbaine le temps d'un weekend convivial.



© Mairie de Paris

#### Formation et apprentissage .



© Mairie de Paris - Emilie Chaix

L'Ecole Du Breuil, situé dans le bois de Vincennes, est au cœur du développement de nouvelles actions de formation en agriculture urbaine. Ainsi, la deuxième promotion de la formation Spécialisation d'initiative locale SIL formation de spécialisation - Agriculture urbaine et péri urbaine vient de faire sa rentrée et a pour vocation de former les agriculteurs urbains et péri urbains de demain selon toutes les compétences nécessaires dans cette nouvelle profession, de la permaculture à l'aéroponie.

La Ville de Paris renforce également sa coopération avec AgroParisTech, qui a déjà apporté son expertise aux appels à projets « Parisculteurs » et avec la Nuit de l'Agroécologie dont la Ville de Paris a été partenaire en 2016. Enfin, sur le modèle de « Paris Code », la Ville a lancé un plan d'action sur les métiers du développement durable où figure l'agriculture urbaine.

# - Le développement des fermes urbaines

Les fermes urbaines \_



© Mairie de Paris - Jean Baptiste Gurliat

La **Ferme de Paris**, située dans le bois de Vincennes, est une exploitation de 5 hectares gérée dans le respect de l'environnement. Elle a pour objectif de sensibiliser le grand public à l'alimentation durable et à l'agriculture urbaine.

Depuis le printemps 2016, les **fermes mobiles** sillonnent la capitale. Chaque mois, dans un arrondissement différent et le temps d'une journée, une ferme réalisée en matériaux recyclés avec des moutons, chèvres, lapins, poules, canards et dindes vient à la rencontre des Parisiennes et Parisiens.

Depuis 2017, de nouvelles fermes urbaines pédagogiques plus vastes sont installées dans les parcs parisiens intra-muros comme le parc Kellermann (13e) qui abrite une ferme urbaine de 2000 m2. Le parc Suzanne Lenglen en 2018 et le square Binet en 2019 verront l'ouverture de nouvelles fermes urbaines pédagogiques.

